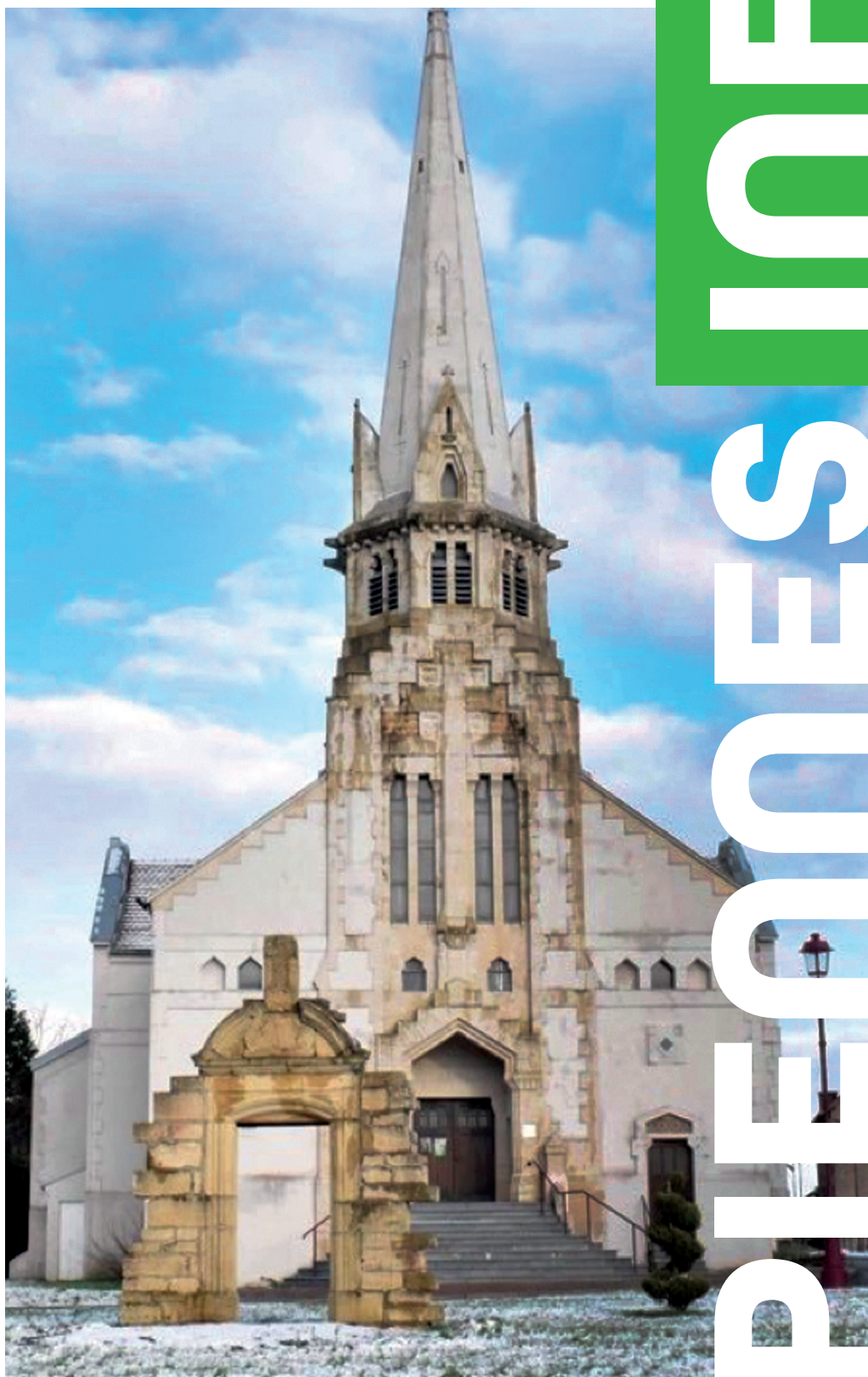




PIENNES
Ville citoyenne et dynamique



Source Photo : Audrey Gébleux

Infos

piennes

**BULLETIN
MUNICIPAL**
Février 2021

03

AGENDA

SAMEDI 27 FÉVRIER 2021

Balade ubaine - Cités de Landres.
Rendez-vous 9h Rue Mousty

le Haut Karabakh, les émeutes post-électorales en Biélorussie, l'explosion industrielle au cœur de Beyrouth, la répression des Ouïghours... 2020 sera notifiée dans les livres d'Histoire comme une année sombre.

Mais comme l'écrit Victor HUGO dans « Les Misérables » : « même la nuit la plus sombre prendra fin et le soleil se lèvera ». 2021 est l'année de l'espoir, espoir de se débarrasser de cette satanée pandémie. Et l'espoir que le monde d'après ne soit pas juste le monde d'avant avec une année de plus, mais un monde où les honneurs ne seront plus aux puissants, mais aux gens du quotidien qui permettent réellement de rendre le monde meilleur et qui permettent réellement au monde de tourner. Nos héros de 2020 que nous avons applaudis : personnels médicaux, enseignants, travailleurs, agents des services publics, pompiers, forces de l'ordre, encadrants d'enfants, associatifs, chercheurs, commerçants, acteurs de la culture... ne les oublions pas en 2021.

En 1945 à la fin de la Seconde Guerre Mondiale, le Conseil National de la Résistance a redonné espoir à tout un Peuple avec des mesures sociales, sociétales, démocratiques et économiques fortes qui ont transformé notre société et relancé notre économie. 2021 sera, nous l'espérons, la fin de notre guerre contre cet ennemi invisible. Alors ne nous faisons pas voler notre année 2021, ne nous faisons pas voler notre année d'espoir. Faisons-en sorte que nous aussi nous puissions voir le retour des « Jours Heureux ». Et n'oublions pas, une Démocratie ce n'est pas juste une élection du Président de la République tous les 5 ans, il n'est qu'un représentant, le vrai Souverain de notre pays c'est chacun d'entre nous. Les élections départementales et régionales se dérouleront en juin 2021, nous invitons chacun d'entre vous à s'exprimer dans les urnes.

Nous vous souhaitons une bonne année 2021, faite d'espoir, de bonne santé, de bonheur et de fraternité.

Vidéo des Vœux du Conseil Municipal à consulter sur le site de la ville : <https://www.ville-piennes.fr/>

EDITO du Maire

2020 est derrière nous... Et quelle année ! Rien ne nous aura été épargné. Une année difficile, certains parlent d'une année de guerre, guerre contre un ennemi invisible. L'ennemi est invisible, mais les dégâts sont bien là pour nos commerces, nos lieux de culture, nos écoles, nos associations et clubs sportifs, nos services publics, nos hôpitaux, nos entreprises et bien entendu dans nos familles, qui trop nombreuses ont été endeuillées à cause de ce foutu Covid. La ville de Piennes travaille activement avec la communauté de communes pour faciliter la vaccination de nos aînés volontaires puis des autres publics volontaires. Nous regrettons les lenteurs et les errances du gouvernement à ce sujet, comme sur bien d'autres sujets.

Une année marquée également par l'assassinat terroriste de Samuel PATY, attentats contre les lieux de culte, les dégâts mortifères de la tempête Alex, nos gendarmes assassinés en intervention, un gouvernement qui perd la confiance des Français avec des décisions incompréhensibles et parfois jugées autoritaristes, et au niveau international le Brexit, les affrontements dans



RETOUR SUR...



DEPISTAGE

Une première campagne de dépistage Covid a été réalisée durant les fêtes de fin d'année en collaboration avec le Laboratoire de Piennes et les Cabinets infirmiers.

Lors de cette campagne, 370 personnes ont été dépistées. Une deuxième campagne s'est déroulée les 28 et 29 janvier 2021 en partenariat avec les Communes de Landres, Joudreville, Bouigny, Dommery-Baroncourt, Avillers, Domprix-Bertrameix, Le Laboratoire de Piennes, les cabinets d'infirmiers de Piennes, Bouigny et Landres.

Environ 200 personnes se sont présentées pour le dépistage.



VENUE DU PERE NOEL DANS LES ECOLES

Le 18 décembre 2020, Le Père Noël accompagné d'élus, ont rendu visite aux élèves des écoles A. CAMUS et E. TRIOLET. Les enfants étaient heureux de cette surprise. Ils ont pu recevoir un petit pochon de douceurs juste avant les vacances scolaires.

En accord avec le directeur de l'école J. ZAY, le Père Noël n'est pas passé dans les classes de cette école mais les enseignants ont pu faire la distribution des mêmes présents pour les élèves.



Source photo : solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/guide_vaccination

EN BREF



VACCINATION

La commune de Piennes s'est positionnée pour organiser la vaccination dans notre bassin de vie.

Pour le moment il n'y a que les Hôpitaux de Briey et Mont St Martin qui sont habilités à pratiquer la vaccination.

Nous vous informerons ultérieurement des mesures gouvernementales concernant la répartition des centres de vaccination.

GRAND PROJET

DEVEENEZ ACTEUR OU ACTRICE DE VOTRE COMMUNE ! BUDGET PARTICIPATIF : MODE D'EMPLOI



La mise en œuvre du budget participatif est une des premières grandes actions du nouveau mandat et répond à une promesse de campagne de la nouvelle municipalité. Résolument participatif et démocratique ce dispositif permet à tous citoyen.nes de s'engager dans les affaires de sa commune en proposant son idée pour un projet d'intérêt général.

EN QUOI CONSISTE LE « BUDGET PARTICIPATIF » ?

Ce dispositif pourrait se résumer par la formule : « Investissez-vous pour investir dans votre quartier ». La volonté est de permettre à chaque habitant de passer de la

parole aux actes. La municipalité ne souhaite plus seulement se limiter à écouter la parole des Piennois. Aujourd'hui nous leur donnons la possibilité de décider des projets prioritaires pour leur quartier, d'être dans l'action. Pour être dans le cadre du budget participatif, une idée doit pouvoir répondre à 4 critères :

• répondre aux principes de développement durable au sens large,

Elle doit répondre aux principes de développement durable au sens large : épanouissement, lutte contre le changement climatique, solidarité, production et consommation différentes, protection de la nature.

• satisfaire un motif d'intérêt général,

La dépense doit profiter au plus grand nombre de citoyens et apporter une plus-value au quartier ou à la ville dans son ensemble.

• correspondre aux compétences municipales,

Elle doit correspondre aux compétences municipales, c'est-à-dire aux champs d'intervention de la Ville de Piennes (espaces verts, propreté, urbanisme, éducation, culture, sport ...).

• relever des dépenses d'investissement.

Elle doit relever des dépenses d'investissement réalisées dans le cadre de la mise en place d'équipements ou d'installations qui améliorent votre cadre de vie comme :

- l'aménagement d'aire de jeux, de city stades... ;
- l'implantation de mobilier urbain (bancs, points d'eau potable...);
- la mise en éclairage de cheminements publics ;
- la création d'espaces verts...

COMMENT CELA VA-T-IL FONCTIONNER CONCRÈTEMENT ?

Il s'agit de mettre à disposition de l'ensemble des quartiers de la commune 10 000 € pour réaliser des projets d'investissement la première année. Le montant sera réévalué pour les années

à venir. L'utilisation de cette enveloppe sera décidée collectivement par les habitants, pour leur quartier. Un appel à volontaire est également lancé pour devenir ambassadeur de la commune afin de travailler avec la commune sur ces propositions. Les services de la ville accompagneront ces débats et étudieront la faisabilité technique et financière des propositions. Le conseil municipal viendra ensuite entériner les décisions des habitants et des usagers.

EST-CE QUE TOUS LES HABITANTS AURONT LEUR MOT À DIRE ?

Nous comptons sur vous pour diffuser le plus largement possible cette information pour promouvoir ce nouveau dispositif. Chaque idée pourra être présentée par mail, page facebook de la ville, téléphone, courrier ou encore par les boîtes à idées qui seront disposées dans les structures communales (mairie, crèche, périscolaire, école, association, etc.). Il vous suffira d'inscrire la nature du projet, le lieu proposé pour la réalisation et un rapide descriptif du projet. Les habitants pourront ainsi s'investir personnellement dans le dispositif, au stade des propositions, du débat et de la validation finale. L'expert, au niveau local, c'est l'habitant. Les Piennois.e.s sont donc les mieux placés pour décider collectivement ce qui est prioritaire pour leur quartier et nous leur en donnons maintenant la possibilité.

POUR PRÉSENTER VOTRE IDÉE OU DEVENIR AMBASSADEUR DE SON QUARTIER :

Mairie de PIENNES

2 rue du Colonel FABIEN

Téléphone : 03.82.21.93.43

Courriel : budget.participatif@mairie-piennes.com

INFOS utiles

ENQUÊTE PUBLIQUE POUR LE PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUI)

Le plan déterminant les conditions d'aménagement et d'occupation des sols est à disposition en mairie de Piennes. Le commissaire enquêteur organisera des permanences en mairie pour recevoir la population.

COMMERCE

En ce mois de février 2021, nous souhaitons la bienvenue à **Diamond textile Macedo**. Magasin de linge de maison, décoration et textile. Ouvert en cette période de Covid du lundi au samedi de 9h à 12h30 et de 13h 30 à 17h 45 (19h30 hors Covid) Adresse : 9 rue Ambroise Croizat

Nous souhaiterons également la bienvenue courant mars à un nouveau magasin de prêt-à-porter adultes et enfants. **Vaness Boutik** sera ouverte du mardi au samedi de 10h à 18h.

Adresse : 10 rue de verdun
www.facebook.com/vaness.boutik.77

ASSOCIATIONS

En cette nouvelle année, la commune a pu accueillir 2 nouvelles associations.

Un club de marche, nommé le **Club de marche Piennois**, Ouvert pour tous les sportifs, pour des balades ludiques et conviviales.

Contact : lesmarcheursdepiennes@outlook.fr
fr ou le président BUTTGEBACH Francis
06.95.13.54.29

Un club de moto, **FREEX**, pour l'organisation de balade entre fan de 2 roues dans le respect des règles de sécurité routière. Détente et bonne ambiance garanties.

Contact : freex54@outlook.fr



C'est NOUVEAU

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Ce samedi 6 février 2021 a eu lieu le premier Conseil Municipal des Jeunes de Piennes. Les 16 Jeunes Conseillers titulaires ainsi que les élus de la commission scolaire de la ville se sont réunis à la salle Jean Vilar. Les enfants âgés de 8 à 12 ans ont pu se présenter les uns aux autres et ont découvert le règlement du Conseil des Jeunes.



Lors du prochain Conseil, les jeunes élus Piennois travailleront sur les diverses idées qu'ils ont pour la ville.